



HAL
open science

**D'UNE AMBITION DE CULTURE POLITIQUE À
DES VELLÉITÉS DE POLITIQUE CULTURELLE.
BRÈVE HISTOIRE DES DIRIGEANTS D'UNE
ASSOCIATION BISONLINE : L'AFCC (1945-1985).**

François-Xavier Laithier

► **To cite this version:**

François-Xavier Laithier. D'UNE AMBITION DE CULTURE POLITIQUE À DES VELLÉITÉS DE POLITIQUE CULTURELLE. BRÈVE HISTOIRE DES DIRIGEANTS D'UNE ASSOCIATION BISONLINE : L'AFCC (1945-1985).. 2020. halshs-02898084

HAL Id: halshs-02898084

<https://shs.hal.science/halshs-02898084v1>

Preprint submitted on 13 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'UNE AMBITION DE CULTURE POLITIQUE À DES VELLÉITÉS DE POLITIQUE CULTURELLE. BRÈVE HISTOIRE DES DIRIGEANTS D'UNE ASSOCIATION BISONLINE : L'AFCC (1945-1985)

François-Xavier Laithier

Correspondant de l'IHTP pour le département du Doubs

Le 4 mai 1969, paraît dans le journal *Le Monde*¹, un article relatant les incidents qui se sont déroulés deux semaines plus tôt, au théâtre municipal de Besançon, lors de la dernière des trois représentations, par le *Living Theatre*, de *Mysteries and Smaller Pieces*². Une information judiciaire pour outrage public à la pudeur a même été ouverte par le procureur de la République, à la suite de la plainte déposée par la mère d'une jeune spectatrice. Après avoir été giflé par cette dernière, l'un des comédiens aurait dégrafé et baissé son pantalon devant une salle comble et passablement agitée. Près d'un an après la révélation du *Living Theatre* au festival d'Avignon, le parfum de scandale que diffuse la troupe du sulfureux Julian Beck n'a rien de très singulier dans la France de l'après Mai 68. L'affaire d'exhibitionnisme n'a pas non plus de suite, puisque la plainte sera finalement retirée. Cependant, le tumulte qu'elle suscite dans le landerneau bisontin est révélateur à la fois des transformations culturelles en cours, de l'importance que leur accorde la société locale, mais aussi de l'apparition de clivages nouveaux au sein de cette dernière.

À Besançon, c'est l'Association Franc-Comtoise de Culture (AFCC), créée à la Libération, qui a invité le *Living Theatre*, et qui constitue donc la principale cible des garants de la morale et du « bon goût ». *Tambour Battant*, un fanzine de quartier au ton volontiers satirique, consacre un numéro entier à ce qu'il appelle « l'événement obscénico-artistique qui a secoué la ville »³. Ses auteurs y attaquent personnellement, avec une grande violence, Raoul Risset, le président-fondateur de l'AFCC, expliquant le choix de programmation par les supposées pratiques naturistes de celui-ci, lui reprochant d'avoir usé de son entregent afin que la plainte soit retirée et le représentant, sur une caricature, le pantalon baissé, dans la posture

¹ *Le Monde*, 4-5 mai 1969, p. 17.

² Troupe de théâtre fondée en 1947 aux Etats Unis par Judith Malina et Julian Beck. À partir des années 1960, elle s'est essentiellement produite en Europe où elle joue des spectacles révolutionnaires et libertaires, privilégiant le *happening*.

³ *Tambour Battant*, mai 1969, n° 16, p. 1.

prêtée au comédien. Le président est également pris à parti par Raymond Vauthier, alors premier adjoint SFIO de la municipalité dont la commission culturelle s'était engagée préalablement à accorder une subvention exceptionnelle et à céder gratuitement la salle du théâtre pour le spectacle. En vertu de cette aide, l'édile exige de Risset des explications sur les motivations de son association : « A-t-elle spéculé sur le snobisme des amateurs de théâtre "avancé" et sur le goût de nos contemporains pour le scandale ? ». Il lui demande également pourquoi aucune disposition n'a été prise afin d'interdire aux scolaires présents « une expérience culturelle au niveau des Papous ? » qui favoriserait « l'instinct des jeunes au vandalisme par des représentations ayant pour but notoire de créer l'hystérie collective »⁴.

Face à ces attaques, la ligne de défense de Risset demeure constante. S'il admet regretter les outrances verbales et gestuelles des comédiens, il replace ce choix de programmation dans la lignée du rôle joué par son association dans la vie culturelle locale depuis presque un quart de siècle : « Nous travaillons inlassablement à éveiller les esprits et le jugement des hommes et des femmes de tout âge et de toutes conditions et, cela, par les moyens les plus divers : livres et disques, cours et conférences, théâtre et cinéma... Pour nous, l'homme cultivé (...) est celui qui s'applique à ne rester étranger au monde d'aujourd'hui »⁵. Il précise dans la presse locale que « le grand public devait être informé des principaux courants du théâtre actuel. Or, il est incontestable que la troupe de Julian Beck exerce, en Amérique comme en Europe, une influence profonde sur beaucoup de jeunes compagnies. »⁶

Ces incidents et les suites qu'ils occasionnent dessinent donc une esquisse du paysage culturel d'une ville moyenne et passablement enclavée de la province française de la fin des années 1960. Ils mettent en lumière les lieux et les structures qui comptent, tout comme les élites qui incarnent la culture à l'échelle locale. Ils reflètent aussi les évolutions de l'offre, le renouvellement des goûts et les fractures entre les tenants de la culture traditionnelle et ceux qui sont soucieux de partager « ce qui se fait ailleurs ». Ainsi, après plus de vingt ans d'existence, l'AFCC, qui a dominé la vie culturelle bisontine depuis la Libération et dont l'offre fit longtemps l'unanimité, est la cible de ses premières véritables critiques publiques. Ses difficultés s'accroissent jusqu'à sa disparition en 1985. Faire l'histoire des dirigeants de l'AFCC revient donc à décrire les évolutions d'une élite culturelle locale, à montrer comment celle-ci émerge, puis comment ses idéaux, ses ambitions et son image évoluent durant quatre décennies, mais

⁴ Archives privées de la famille Risset (APR), « Affaires du *Living Theatre* », lettre de R. Vauthier à R. Risset, 24 avril 1969.

⁵ *Ibid.*, R. Risset à R. Vauthier, 28 avril 1969.

⁶ « L'AFCC s'explique à propos du *Living Theatre* », *L'Est Républicain*, 25 avril 1969, p. 2.

aussi à tenter d'expliquer la disparition d'une association dont chacun s'accorde localement à reconnaître la grande postérité.

Pour ce faire, il nous faut tout d'abord revenir sur le rôle qu'a joué l'AFCC à Besançon. Véritable carrefour des acteurs culturels bisontins, elle fut un agent de décentralisation et de renouvellement culturel. Son rayonnement procède en grande partie d'un idéal, celui de l'éducation populaire, qu'ambitionnent d'incarner à la Libération ses fondateurs, tous issus d'une même génération. Toutefois, à partir du début des années 1970, l'association peine à trouver sa place dans un contexte culturel en pleine mutation et de plus en plus concurrentiel.

C'est dans le *Journal Officiel* du 8 janvier 1946 que paraît l'annonce de la création de l'AFCC. L'initiative semble avoir été prise durant l'été 1945 par un petit groupe de personnes réunies autour de deux personnalités qui deviendront les premiers présidents successifs de l'association, Raoul Risset, Inspecteur principal des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, et Jacques Lorach, avocat⁷. Le premier, né en 1901 dans l'Yonne, a été formé à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, puis est rapidement devenu Inspecteur de l'Enseignement primaire. Il exerce une première fois dans le Doubs, entre 1931 et 1936, avant de partir au Puy où il est nommé directeur de l'École normale. Franc-maçon, il est victime des lois sur les sociétés secrètes du gouvernement de Vichy qui, à partir septembre 1941, le privent d'activité durant quatre ans. De retour à Besançon en juillet 1945, il prend la direction académique des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et la conserve jusqu'à sa retraite en septembre 1966⁸. Il se consacre dès lors totalement à l'AFCC, n'en quittant la présidence qu'à peine deux ans avant sa mort, survenue brutalement le 29 mars 1983. Quant à Jacques Lorach, il est né à Belfort en 1909 où il a entamé avant-guerre sa carrière d'avocat. Elu radical-socialiste, il y était également chargé des questions culturelles au conseil municipal. En 1945, après son retour de captivité comme prisonnier de guerre, il déménage avec sa famille à Besançon⁹. Menant de front sa profession d'avocat et l'enseignement du droit international à l'université, il est par ailleurs, de 1953 à 1977, élu municipal avec la fonction d'adjoint chargé des bibliothèques, du conservatoire et des musées, puis du personnel municipal. Ces deux hommes, qui incarnent alors le renouvellement local des élites culturelles, sont donc des

⁷ La demande d'autorisation date du 27 novembre 1945. APR, « Rapport pour le directeur de la DRAC, M. Denel », 1976 et *L'Est Républicain*, 30 septembre 1981.

⁸ Archives départementales du Doubs (ADD), 1924W1.

⁹ Son premier fils et son épouse Denise reviennent également d'Allemagne à la même époque. Eux ont été déportés pour des motifs raciaux. Mme Lorach fut par ailleurs la fondatrice, en 1971, du Musée de la Résistance et de la Déportation.

horsains. Très marqués par les épreuves de la guerre, ils s'inscrivent dans une tradition politique républicaine de gauche.

Au lendemain de la Libération, leur initiative s'inscrit dans une cité sans grande vie culturelle¹⁰. Cette pauvreté est d'abord inhérente au contexte et à la taille de Besançon (63 500 habitants en 1945), mais s'explique aussi par les caractéristiques sociologiques et géographiques de la ville. Marquée par une double tradition à la fois militaire et religieuse, dépourvue de véritable bourgeoisie marchande, la cité comtoise est alors isolée des grands axes de communication nationaux et privée de relais urbains régionaux¹¹. Cet enclavement subi ne sied guère à l'ouverture aux nouveaux courants artistiques. Elle possède néanmoins les attributs habituels des villes moyennes, deux musées municipaux, un conservatoire de musique, deux bibliothèques, deux sociétés savantes et quelques sociétés artistiques.

L'essor de l'AFCC accompagne dès lors les mutations de Besançon que l'expression « Trente glorieuses » définit parfaitement. Alors qu'elle connaît une grande stabilité politique au profit d'une gauche modérée, son profil économique et sociologique, son paysage également, sont bouleversés en quelques décennies : croissance rapide de la population (doublement entre 1946 et 1968¹²) principalement nourrie par l'exode urbain des campagnes environnantes et apparition de ZUP, de ZAC dans des banlieues dont la ville était totalement dépourvue en 1945. L'AFCC bénéficie de ces évolutions, disposant d'un public sans cesse renouvelé, jeune, curieux et dont l'accès au confort économique nouveau permet la participation à la vie culturelle. Son succès est immédiat et durable. À peine une année après sa fondation, ses dirigeants se vantent que « la plus importante des associations régionales d'éducation populaire » compte 658 adhérents, puis 840 en 1958, 2000 en 1962, 4300 en 1974¹³, avant de plafonner au seuil de 5000 au début des années 1980. Des enquêtes réalisées sur ce public témoignent de sa relative diversité¹⁴. En 1974, l'une d'entre-elles montre que 60 % des adhérents ont moins de 30 ans, 60 % sont des femmes, 40 % des scolaires ou des étudiants et 15 % sont employés ou ouvriers. Raoul Risset, établissant un bilan de son action, lors de son départ en 1981, explique : « notre volonté était d'aller au grand public afin d'épanouir le plus grand nombre (...) nos activités ont toujours reçu un accueil inespéré, même lorsqu'elles étaient controversées, comme la venue du *Living Theatre*. »

¹⁰ *L'Est Républicain*, 30 septembre 1981 et *Besançon Votre Ville (BVV)*, n°8, mars 1969.

¹¹ Borraz O., *Gouverner une ville, Besançon 1959-1989*, Rennes, PUR, 1998.

¹² De 1954 à 1962, la croissance moyenne est de 4,8 % par an (la moyenne française pour les villes de 50 et 100 000 habitants s'élevait alors de 2,16 %).

¹³ Archives municipales de Besançon (AMB), 132W356, rapport d'activité de la saison 1973-1974, 19 juin 1974.

¹⁴ Étude réalisée à partir des réponses de 10 000 usagers par Lucien Gonnot, François Parraud et Christine Robert, mémoire d'étudiants de l'IUT Carrière de l'information, 1974.

Il est vrai que depuis ses origines, l'offre de l'AFCC couvre une large palette d'activités : des conférences-débat sur des sujets très divers, le premier ciné-club de la ville dès janvier 1946, des concerts, des pièces de théâtre, une bibliothèque à partir de 1955, puis une discothèque, des cours de langues, d'initiation musicale ou instrumentale, une chorale, des visites et voyages culturels en France et à l'étranger... Cette ambition de diversité place non seulement très vite l'AFCC au carrefour de la vie culturelle locale, mais en fait aussi l'interlocuteur des autres médiateurs de culture, publics et privés. Cette position procède d'ailleurs de la volonté de ses fondateurs de constituer une sorte de « fédération des sociétés culturelles locales ». Ainsi, afin de préparer la première assemblée générale du 10 janvier 1946, des courriers sont envoyés à d'autres associations pour les inviter à adhérer à l'AFCC. Par la suite, des accords sont passés avec la Société de musique de chambre et la Société des concerts symphoniques¹⁵. Des représentants de ces institutions, mais également la directrice du musée des Beaux-arts, M-L. Cornillot, sont invités à s'exprimer dans la revue de l'AFCC, *Loisirs et culture*¹⁶. Parmi les responsables du Festival de musique, beaucoup sont également adhérents de l'association, voire membres de son comité directeur¹⁷. C'est aussi en son sein qu'est fondée la Comédie de Besançon qui produit des spectacles et dispense des formations¹⁸. Devenu le Centre d'étude et de recherche théâtrale en 1967, cet atelier sert de creuset à de nombreuses jeunes troupes locales¹⁹.

L'action de l'AFCC a donc profondément renouvelé et stimulé la vie culturelle bisontine. Elle lui a surtout permis de s'ouvrir aux influences extérieures, « de bénéficier des mouvements de décentralisation en tant qu'association d'avant-garde dans une nation qui ne s'éveille que trop lentement à la culture »²⁰. L'invitation d'éminentes personnalités du monde intellectuel²¹, dans le cadre de conférences qui pouvaient attirer plusieurs centaines de personnes, contribue particulièrement à ce désenclavement. Enfin, ce dernier ne profite pas seulement à Besançon. Les fondateurs de l'AFCC ont, dès sa création, pris soin de faire de la capitale régionale un relais vers l'ensemble de la région. Les délégations ont pour vocation de diffuser la culture nouvelle dans ce coin de province excentré et encore très rural. Au cours des

¹⁵ ADD, 79J120. Ce partenariat perdure au moins jusqu'en 1976 lorsque Raoul Risset s'active pour faire venir l'Ensemble Inter-contemporain par l'entremise de son fils Jean-Claude, compositeur et co-fondateur de l'IRCAM.

¹⁶ Par exemple l'article d'André Lehmann, secrétaire de la Société des concerts dans *Loisirs et culture*, n°1, avril 1947.

¹⁷ ADD, 79J2, 1955-1964.

¹⁸ Association d'Education Populaire créée en juin 1959 et issue du groupe théâtral de l'AFCC. Agrément obtenu le 5 août 1964, déclaration en préfecture le 11 juillet 1959, JO le 30 juillet 1959.

¹⁹ Parmi lesquels le Théâtre des manches à balais ou le Théâtre de la roulotte fondé en 1978 par le jeune dramaturge Jean-Luc Lagarce.

²⁰ ADD, 79J6, discours de Jacques Lorach pour la présentation de la saison, 10 octobre 1964.

²¹ Parmi lesquels P. Rivet, M. Genevoix, R. Cassin, H. Wallon, J. Piaget, A. Sauvy ou V. Jankelevitch.

années 1950 et 1960, des antennes de l'AFCC se multiplient, d'abord à Vesoul, Lons-le-Saunier et Montbéliard²², puis dans des bourgades comme Gray, Dole, Audincourt ou Morteau. On en compte une soixantaine au début de l'année 1969. Dans chacune d'elles, l'AFCC envoie des expositions itinérantes, des malles culturelles, une bibliothèque mobile et des conférenciers²³. Outre ces délégations, et pour constituer un véritable réseau culturel régional, l'AFCC est enfin à l'initiative, à Besançon, de la fondation de foyers ruraux et de MJC.



Figure 1. « Siègne de l'AFCC dans la maison natale de Victor Hugo, au 130 Grande rue, 1964. ADD, cote 79J31.

Le succès de l'AFCC s'explique par l'adéquation entre l'idéal qui assoit son action et la culture dominante de l'époque. Dès sa naissance, ses fondateurs annoncent clairement leur ambition de démocratiser la culture. La déclaration d'association, déposée en préfecture le 27 novembre 1945, lui assigne en effet pour mission « d'assurer par tous les moyens en son pouvoir le développement de la culture et des loisirs éducatifs dans les

masses populaires, jeunes et adultes »²⁴. Elle rejette tout caractère commercial et propose des activités « gratuites ou à bas prix pour être accessibles à tous »²⁵. Dans son premier bilan d'activité²⁶, son président réaffirme avec humeur cet idéal d'ouverture : « Tenant compte du prestige actuel des formules tripartites²⁷, nous avons tenu à ce que la plus grande partie des manifestations que nous avons organisées comprennent à la fois des représentants de

²² Bernard Rémi, « Une année d'activité à l'AFCC », *Loisirs et culture*, n°1, avril 1947 ; APR, « Bilan sur la place de l'AFCC parmi les associations culturelles », juin 1947.

²³ Par exemple Charles Bried, Claude Fohlen, Jacques Vergez ou Maurice Dreyfus.

²⁴ Préfecture du Doubs, dossier de l'association, courrier de Raoul Risset au préfet.

²⁵ APR, rapport d'activité, 12 août 1946.

²⁶ APR, bilan, décembre 1946.

²⁷ Référence aux coalitions gouvernementales de l'époque rassemblant le MRP, la SFIO et le PCF.

l'université, des mouvements de jeunesse et du monde ouvrier. Nous avons systématiquement invité un nombre important de syndicalistes ». Cette démarche s'appuie sur la volonté d'une élite²⁸ de s'adresser à ceux qui n'ont pas encore eu accès à la culture et de « rendre le peuple plus conscient de ce qui lui arrive »²⁹. Le but de l'AFCC est d'« élargir l'horizon des jeunes et des adultes par la connaissance du monde, des autres et d'eux-mêmes. (...) Loin de vouloir endoctriner, elle s'attache à ouvrir, à "libérer les esprits". »³⁰ De surcroît, dans le contexte du lendemain de l'Occupation, son objectif est de créer une culture commune afin de réconcilier les Français³¹. Cet esprit de dialogue voulu par la Résistance, qui y voyait une condition du relèvement³², habite les fondateurs de l'AFCC. Raoul Risset cite souvent Jean Guéhenno³³, l'une des figures de l'éducation populaire³⁴, avec lequel il entretient de fréquents échanges épistolaires. D'après le récit qu'il en fit plus tard³⁵, il semble même que c'est sur les conseils de l'écrivain³⁶, qui l'avait nommé Inspecteur principal de l'éducation populaire, qu'il prit l'initiative de fonder l'AFCC. Cette création est également liée à celle, à peine un an plus tôt, à Grenoble, dans un esprit en tout point similaire, du mouvement *Peuple et Culture*³⁷. Le 19 juin 1946, l'un de ses initiateurs, le sociologue Joffre Dumazedier écrit à Risset, qu'il semble avoir connu vers la fin de la guerre³⁸ : « Je suis avec intérêt l'effort de ton association (...) et je considère l'expérience de ton AFCC comme une des bases de notre action de mouvement culturel et pédagogique ». Malgré quelques anicroches³⁹, leurs relations se poursuivent jusqu'au

²⁸ Risset Raoul, « Pour la culture populaire », éditorial de la *Publication de l'AFCC, bulletin d'art dramatique, films, revue*, p. 2, 1946.

²⁹ Mignon J-M, *Une histoire de l'Education populaire*, Paris, La Découverte, 2007.

³⁰ *BVV*, mars 1969, p. 11.

³¹ Risset Raoul, éditorial, *Loisirs et culture*, n°1, avril 1947, p.1.

³² Andrieu C., *Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1984.

³³ Professeur, Inspecteur général de l'Education nationale, écrivain, résistant et créateur de la Direction chargée de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de l'Education nationale dont il fut le premier directeur en 1945.

³⁴ Circulaires de la Direction chargée de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de l'Education nationale, *Publication de l'AFCC, bulletin d'art dramatique, films, revue*, 1946.

³⁵ APR, dossier « l'AFCC, son passé », septembre 1976.

³⁶ Il est à noter que l'Association Bourguignonne Culturelle (ABC), née à Dijon en 1945, aurait été fondée dans les mêmes circonstances et dans le même esprit par Raymond Paillet. Liées par des échanges de services, d'idées ou des invitations communes, les deux associations étaient considérées comme les plus importantes de ce type en France en 1960. Voir sur le sujet : Philippe Poirrier, « De l'Education populaire à la politique culturelle. Un demi-siècle d'action culturelle en région », *ABC 60 ans... Déjà !*, 2005, p. 2-7 et ADD, 79J6, Correspondance avec ABC (1951-1963).

³⁷ Chosson J.-F. (dir.), *Peuple et Culture 1945-1995, 50 ans d'innovation au service de l'Education populaire*, Paris, Peuple et Culture, 1995.

³⁸ Nous n'avons aucun témoignage précis à ce sujet hormis des souvenirs rédigés par Raoul Risset à la veille du congrès de *Peuple et Culture* du 10 février 1965. Il explique que l'AFCC est née à la suite d'une réunion à Grenoble où « Dumazedier, notre Maréchal Joffre, joignait à un idéal passionné une expérience et une lucidité assez exceptionnelle ». Le plus ancien échange épistolaire trouvé dans les archives privées de la famille Risset date du 10 octobre 1944 et montre une certaine familiarité entre les deux hommes.

³⁹ APR, lettre manuscrite de J. Dumazedier à R. Risset, 1^{er} avril 1949.

début des années 1980 et l'AFCC abrita même en son sein, à compter de mai 1958, une délégation régionale de *Peuple et Culture*⁴⁰ dont Risset fut fait membre d'honneur⁴¹. L'AFCC se lie également à bien d'autres structures de la même mouvance.

L'association s'appuie aussi largement sur le personnel de l'administration d'éducation populaire mise en place par Jean Guéhenno lors de son court passage au ministère de l'Éducation⁴². Il est notable que la première adresse de l'AFCC soit celle des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et que plusieurs membres de son bureau soient aussi des fonctionnaires de la nouvelle administration⁴³. L'organisation bénéficie également très vite de l'agrément, puis des subventions de l'Éducation nationale. Par ailleurs, ce sont le plus souvent des instructeurs nationaux, nommés en novembre 1944 par Jean Guéhenno, qui assurent les formations proposées par l'AFCC. Les dramaturges Cordreaux et Gignoux, ainsi que le musicologue Verchaly prennent en charge les animations des premiers stages. Des instructeurs locaux comme Jacques Vingler leur succèdent. Bisontin d'origine et professeur de collège détaché en 1962, à la demande de Risset, à Jeunesse et Sports, celui-ci devient conseiller technique et pédagogique pour l'art dramatique⁴⁴. Confondant dès lors sa profession et son engagement dans la vie de l'association, ce militant de l'éducation populaire⁴⁵ forme acteurs et public durant un quart de siècle et joue un rôle fondamental dans l'émergence d'une scène théâtrale en Franche-Comté.

L'exemple de Vingler, se définissant comme « un passeur, un médiateur, un accoucheur de la culture »⁴⁶ rappelle que les thèmes, le personnel, comme le public de l'AFCC sont tous marqués par une forte dimension éducative. Le 23 mars 1946, la conférence d'Henri Wallon sur « la réforme de l'enseignement et l'éducation nouvelle »⁴⁷, dans laquelle l'académicien en appelait à un enseignement plus démocratique, avait une dimension programmatique. Son succès, comme celui des nombreuses interventions consacrées aux questions éducatives, s'explique d'abord par la surreprésentation des enseignants parmi les dirigeants et les adhérents de l'association. D'autre part, l'AFCC qui souhaite compléter l'instruction en dehors de

⁴⁰ APR, de Joseph Rovin à R. Risset, 4 novembre 1957 et ADD, 79J45, Commission régionale de Peuple et Culture.

⁴¹ ADD, 79J45, de J. Dumazedier à R. Risset, 21 décembre 1961.

⁴² Risset réalisa à ce titre de nombreuses missions à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi jusqu'à la fin des années 1950.

⁴³ Dans l'ordre : Maxime Bailly (inspecteur des MJEP), Remi Bertrand (secrétaire des MJEP) et Pierre Arnaud (rédacteur des MJEP).

⁴⁴ ADD, 1964W79, Statuts d'agrément délivrés à des associations par Jeunesse et Sport, la Comédie de Besançon.

⁴⁵ Entretien oral du 19 août 2015 à son domicile. Voir Poujol G. et Romer M. (dir.), *Dictionnaire biographique des militants. XIXe-XXe siècles. De l'Éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ ADD, 79J55, Conférences : organisation et propositions, 1946.

l'enseignement scolaire, s'adresse particulièrement aux enfants. Le « ciné-jeune » qui fut fondé en 1946, compta ainsi jusqu'à 1400 adhérents.

L'idéal égalitaire des dirigeants de l'association se manifeste aussi par la volonté constante d'entrer en contact avec les « classes populaires ». Avec l'aide de *Peuple et Culture*, elle propose des formations, notamment d'entraînement mental ou d'« éducation ouvrière » aux ouvriers et aux employés. En 1956, la création d'un ciné-travail, l'organisation de cours de langues ou le prêt de caisses de livres dans des usines, complètent ce dispositif dans lequel les comités d'entreprises servent d'intermédiaires⁴⁸. Adhérents de l'association, ils proposent aussi des tarifs réduits pour s'abonner aux spectacles de l'AFCC. Le choix des sujets des conférences organisées par l'association montre également que ses dirigeants nourrissent une réelle curiosité pour le monde du travail⁴⁹ qu'ils conjuguent à un idéal de dialogue social. C'est l'esprit des « carrefours », institués à partir de 1963, qui réunissent des représentants du patronat et des syndicats débattant, par exemple, de « la promotion et de la formation dans le monde du travail ».



Figure 2. Affiche de l'AFCC pour le Ciné-travail, 1956. ADD, cote 79J55.

⁴⁸ ADD, 79J8.

⁴⁹ On trouve dans les papiers personnels de R. Risset de nombreuses notes sur le travail et sa valeur. Par exemple, sur la fondation en 1946 par J. Guéhenno d'un Collège du travail et sur la Communauté de travail du Bélier à Besançon, une expérience initiée par l'entrepreneur et homme politique Marcel Barbu.

Les résultats de toutes ces actions sont toutefois nuancés. De l'aveu même des dirigeants de l'AFCC, seul le ciné-travail jouit d'un véritable succès populaire jusqu'au milieu des années 1960. Ceux-ci s'interrogent régulièrement sur ce manque d'efficacité et dénoncent l'« indifférence des syndicats ». Les ratés de la démocratisation du public du théâtre ou des concerts sont toujours expliqués par des facteurs pratiques : horaires trop tardifs ou prix encore prohibitifs malgré les efforts déjà consentis⁵⁰. Ni les choix de programmation, ni les appétences des « classes populaires », ni la légitimité même de la démarche verticale de transfert de culture des élites sociales vers les masses ne sont remis en cause. De fait, il est indéniable qu'une grande partie des dirigeants de l'AFCC émane de la bourgeoisie locale. Une bourgeoisie certes éclairée mais qui, aux yeux de nombreux bisontins, constitue un ensemble élitare. Le rôle tenu par Henri Weil est à cet égard emblématique. Héritier, puis chef d'une entreprise de confection qui était l'un des plus gros employeurs de la ville, il fut aussi secrétaire général, puis vice-président de l'AFCC de 1949 à 1968. Passionné de théâtre et de music-hall, amoureux de la culture populaire et ami de Charles Trenet, il était surtout celui qui, par son entregent parisien, faisait venir à Besançon les chanteurs en vogue qu'il accueillait chez lui pour des banquets réunissant la bonne société locale. Trop occupé par ses activités professionnelles, il prit dans les années 1970 quelques distances avec l'AFCC, mais son épouse Monique Weil resta membre du bureau jusqu'à sa disparition. La dimension élitare est renforcée par la mise en place, dès la fondation de l'AFCC, d'un comité d'honneur composé de membres de droit et réunissant les notables de la ville⁵¹. Malgré ces pratiques, Raoul Risset reste convaincu de la démarche démocratique de son organisation et ne perd pas une occasion de faire la promotion d'une œuvre « noble, sociale, généreuse, culturelle et européenne »⁵². Dans un premier temps, ces affirmations semblent incontestées mais, à l'orée des années 1960, des voix s'élèvent pour mettre en doute leur authenticité.

Cette contestation émane principalement d'une association née des efforts de l'AFCC elle-même pour se rapprocher des « travailleurs », mais qui s'est émancipée par la suite. En avril 1957⁵³, à l'initiative d'une commission ouvrière autonome composée de représentants de syndicats et de mouvements ouvriers, l'AFCC fonde en son sein un Centre culturel populaire. La présentation que ses premiers dirigeants font d'eux-mêmes est une critique sévère de leurs devanciers : « Ses animateurs ne sont pas des intellectuels se penchant sentimentalement sur le

⁵⁰ ADD, 79J6, rapport de Pierre Malterre « Pourquoi les ouvriers fréquentent si peu le théâtre ? ».

⁵¹ ADD, 79J6, Souscription des membres d'honneur.

⁵² ADD, 79J6, Discours de départ du vice-président Cressier, 1^{er} juillet 1964.

⁵³ *Le Comtois*, 15 avril 1957.

triste sort des travailleurs privés de culture mais des dirigeants de comité d'entreprise et des individualités conscients des besoins d'un monde auquel ils appartiennent »⁵⁴. De fait, leur profil social est différent. Ils sont plus jeunes et issus de milieux modestes. Poursuivant dans un premier temps les actions traditionnelles auprès des ouvriers, la filiale de l'AFCC sort de son giron deux ans plus tard et déménage dans le quartier Palente. Afin de mieux s'identifier à cette banlieue ouvrière, elle modifie aussi son nom en Centre Culturel Populaire de Palente-Les Orchamps (CCPPO)⁵⁵. Outre Micheline et René Berchoud, professeurs, les premiers responsables sont deux couples d'ouvriers : Jeannine et Pol Cèbe, Lucienne et Maxime Roland, autodidactes convaincus du pouvoir libérateur de la culture. Dès lors, menant une politique novatrice, dynamique et audacieuse⁵⁶, le CCPPO incarne la contestation face aux « vieux barons », accusés de se contenter d'« imposer une certaine culture octroyée »⁵⁷, d'avoir des pratiques monopolistiques et une ligne politique trop « bourgeoise »⁵⁸. À partir du milieu des années 1960, les leaders du CCPPO se rapprochent majoritairement du Parti communiste et intègrent parfois ses listes de candidats lors des élections locales. Raoul Risset conserve une position défensive et bienveillante⁵⁹. Il regrette leur prise de distance et défend l'authenticité de son idéal démocratique en matière de culture. Il continue aussi à proposer régulièrement des projets de collaboration⁶⁰, mais reste en revanche sans voix devant le reproche qui lui est fait d'accepter l'aide d'Henri Weil, grand patron et épouvantail de la cause ouvrière⁶¹. Le succès du CCPPO à la fin des années 1960, dont l'aventure du groupe Medvedkine autour de Chris Marker⁶² est emblématique, la reconnaissance que lui adresse malgré tout Risset et surtout sa postérité incitent à conclure que la jeune association a, d'une certaine manière et brièvement, réalisé l'objectif initial de l'AFCC : faire de spectacles exigeants des succès populaires⁶³ et permettre à des gens qui n'en avaient pas la formation d'accéder aux outils de la production culturelle.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Déclaration à la préfecture du 9 septembre 1959.

⁵⁶ C'est le CCPPO qui invita le réalisateur Chris Marker à venir filmer la grève de l'usine Rhodia en février 1967. Celui-ci, avec Mario Marret, en fit un film, *À bientôt, j'espère*, puis initia le projet du Groupe Medvedkine qui consistait à faire filmer leur quotidien et leurs luttes par des prolétaires bisontins, souvent proches du CCPPO.

⁵⁷ « Que lui reproche-t-on ? », *BVV*, n° 8 (mars 1969).

⁵⁸ APR, lettre de M. Berchoud à R. Risset à propos d'une offre de collaboration, 2 octobre 1968.

⁵⁹ APR, de R. Risset à M. Berchoud, 8 octobre 1968 et AMB, 132W357, Sous-dossier : réorganisation de la politique de l'AFCC, perspectives pour 1978.

⁶⁰ AMB, 132W356, de R. Risset à R. Journot président du CCPPO, 14 novembre 1973.

⁶¹ ADD, 79J44, échanges divers, 18 octobre 1968.

⁶² Vigna X., « Les Groupes Medvedkine, Besançon et Sochaux », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 99, 2006, [en ligne] <http://journals.openedition.org/chrhc/743>.

⁶³ Par exemple, en 1971, le spectacle *1789* du Théâtre du soleil d'A. Mnouchkine au Palais des sports de Besançon.

Contrariante, mais également stimulante pour les dirigeants de l'AFCC, l'émergence de cette concurrence très politisée met enfin en relief l'un des caractères de celle-ci. Dans le contexte d'une époque où la démocratie était vivante, la défense d'une culture politique ne s'est pas traduite par un engagement unanime et officiellement partisan. On observe certes une certaine porosité avec le monde politique local, particulièrement avec la municipalité SFIO. Jacques Lorach, président de l'AFCC jusqu'en 1963, fut également adjoint au maire. Encarté à la SFIO après-guerre, il considère comme cohérents son engagement associatif et sa fonction d'édile. Plus tard, une autre avocate, Annie David, active depuis sa prime jeunesse à l'AFCC, prend la succession de Raoul Risset avant de devenir, elle aussi, adjointe à la culture du maire PS Robert Schwint⁶⁴. De manière générale, on peut aussi considérer qu'une politique culturelle mue par les idéaux de l'éducation populaire, le « refus de servir une culture bourgeoise » qui connaît son âge d'or après la Libération, est hérité du Front Populaire, donc d'une tradition de gauche. Raoul Risset s'est toutefois toujours défendu, à titre personnel, de tout engagement politique public⁶⁵. Il présente par ailleurs constamment l'AFCC comme une association libre et indépendante. Conformément à son idéal de concorde sociale, il souligne que son conseil d'administration comprend des représentants de chacune des tendances et précise, en 1967, que pour « l'œuvre d'intérêt public à laquelle se consacre l'AFCC en faveur de nos concitoyens, à quelques âges et à quelques catégories sociales qu'ils appartiennent, nous ne pratiquons ni le bourgeoisisme, ni l'ouvriérisme et nous nous gardons bien de dresser les classes les unes contre les autres »⁶⁶. À partir du début des années 1970 et malgré ces précautions, l'association perd toutefois peu à peu de son crédit. Le pouvoir symbolique des vieilles élites qui la dirigent depuis plus de trois décennies s'effrite et la culture politique qu'elles promouvaient semble passée de mode.

Le déclin de l'AFCC s'explique par les effets naturels du vieillissement et le départ de ceux qui, trente ans plus tôt, l'avaient fondée. Nés au début du siècle, ces hommes entrent alors dans le troisième âge et laissent peu à peu les rênes à de plus jeunes. Au bureau de l'association, les noms de Lorach, Dreyfus ou Lafille⁶⁷ sont remplacés par ceux de la génération du baby-

⁶⁴ Maire PS de Besançon de 1977 à 1995. Portait d'Annie David à l'occasion des élections municipales *dans L'Est républicain*, 18 février 1983, p. 3.

⁶⁵ Selon son fils Claude-Alain, Raoul Risset avait été tellement marqué par son statut de réprouvé durant l'Occupation, sous le gouvernement de Vichy, qu'il se faisait un devoir de ne jamais exprimer publiquement ses idéaux de gauche et de maintenir une apparence de neutralité à l'AFCC (Entretien oral avec C-A. Risset, 17 novembre 2016).

⁶⁶ AMB, 132 W 357, AFCC 1967-1968 : prévisions budgétaires et programmes, lettre de Risset à Kohler, 10 juillet 1967.

⁶⁷ Directeur de l'Ecole normale de Besançon de 1945 à 1971, puis conseiller du recteur pour les affaires culturelles.

boom, jeunes actifs souvent liés au monde enseignant. Lorsqu'en 1981 Annie David, alors jeune avocate, succède à Raoul Risset, elle fréquente le siège de l'AFCC depuis une dizaine d'années. Encore étudiante, elle s'était d'abord distinguée en contribuant à relancer le ciné-club. Les jeunes gens ont été sollicités par le président-fondateur, très conscient de la nécessité de ce renouvellement afin de continuer à s'adresser à tous, et à la jeunesse en particulier. Retraité depuis septembre 1966, il exprime fréquemment sa lassitude et, afin de réduire sa charge de travail, il obtient, en 1973, d'être épaulé par un directeur administratif⁶⁸. Il justifie ensuite son départ de la présidence, en juin 1981, par la « sagesse qui commande de laisser la place aux jeunes qui perçoivent mieux que nous les changements à réaliser »⁶⁹.

Cette succession a-t-elle affecté les orientations de l'AFCC ? Quoiqu'en disent ses fondateurs⁷⁰, son idéal d'éducation populaire avait déjà connu une certaine inflexion depuis la fin des années 1960, éloignement encore plus sensible après le retrait du président. Dès 1982, l'expression « masses populaires » disparaît de l'article 2 des statuts, au profit de « population », et l'objectif annoncé est désormais d'organiser des manifestations culturelles « en jouant un rôle à la fois de création, d'animation et de diffusion »⁷¹. La démarche n'est donc plus tout à fait la même. Sensible au discours du nouveau ministre de la Culture Jack Lang, l'AFCC privilégie dorénavant l'établissement d'« une relation nouvelle entre l'art et le public ». Elle a pour ambition d'organiser entre ce dernier et les créateurs « une rencontre » au cours de laquelle « l'auditeur, même novice, n'est plus passif, mais participe pleinement à la musique en train de se faire »⁷². Il s'agit également de promouvoir toutes les formes d'expression et de les libérer. Les dirigeants de l'époque reconnaissent aujourd'hui n'avoir pas été très sensibles au projet, alors jugé suranné, d'éducation populaire⁷³. S'ils ne renient pas l'héritage de l'AFCC, ils expriment leur idéal de démocratisation de la culture selon un autre registre que celui de la génération d'après-guerre. Il s'agit de « s'adresser au grand public », d'« élargir la base »⁷⁴ et « de combattre en suppléant vis-à-vis des enfants la défaillance du milieu familial, et dans certains cas du corps enseignant »⁷⁵. Le projet est humaniste, généreux, mais il ne s'agit plus

⁶⁸ Bernard Conque jusqu'en 1982, puis Jacques-Henri Mirat, puis Ghislaine Gouby.

⁶⁹ *L'Est Républicain*, 30 septembre 1981, p. 5 et AMB, 132W358, dossier 1979-1983.

⁷⁰ « Son esprit, depuis la Libération, est resté le même : nourrir l'esprit, sans doute, mais en le libérant ». AMB, 132W357, sous-dossier Réorganisation de la politique de l'AFCC, perspectives 1978.

⁷¹ APR, article 2 des statuts de 1982.

⁷² AMB, 132W358, dossier 1979-1983, courrier d'Annie David au maire de Besançon, 11 février 1983 et *Le Monde*, 12 avril 1982, 23 et 25 avril 1983.

⁷³ Entretiens avec Annie David, 16 février 2016 et avec Guy Jacquemot, 22 décembre 2015.

⁷⁴ APR, Compte rendu du conseil d'administration du 14 déc. 1981, réflexions de Jean-Pierre Boccard.

⁷⁵ AMB, 132W358, dossier 1979-1983, d'Annie David au maire de Besançon, 11 février 1983.

tout à fait de la culture politique conçue par les pionniers de l'éducation populaire comme l'un des instruments de la transformation sociale.

Cette inflexion de l'état d'esprit de l'AFCC coïncide avec des problèmes financiers qui deviennent chroniques à partir du milieu des années 1970. En 1976, l'association frôle une première fois la faillite puis, après le redressement des comptes, elle plonge dans les difficultés, en 1983. Le dépôt de bilan est annoncé au début de l'année 1985⁷⁶ et elle cesse ses activités en juillet 1986⁷⁷. Ces turpitudes entraînent, au cours de ses dernières années d'existence, de fréquents changements de direction. À Annie David, devenue adjointe à la culture de la ville à la suite des élections de 1983, succède Pierre Vermot-Desroches, artiste, animateur culturel à l'Ecole normale et membre du bureau depuis une quinzaine d'années. Après son départ, à la fin de 1984, et alors que la situation financière est désespérée, des membres de la Jeune chambre économique locale prennent le contrôle du bureau.

L'une des principales causes des soucis budgétaires de l'association réside dans la modestie des subventions accordées par les pouvoirs publics. Celles-ci, provenant majoritairement de la municipalité de Besançon, ne couvrent jamais plus de 30 % des recettes. La politique de prix bas destinée à rendre la culture accessible à tous⁷⁸ met donc en péril l'équilibre des comptes. Cette situation a cependant le mérite de forcer les cadres de l'AFCC à s'interroger sur les causes de la désaffection du public et, dans un monde qui change, sur la raison d'être de l'association⁷⁹. La ville connaît alors de profonds bouleversements sociologiques liés à son agrandissement, puis à son entrée brutale dans la crise de désindustrialisation qui touche violemment les secteurs horloger et textile. Au milieu des années 1970, son solde migratoire devient négatif. Ces difficultés coïncident avec le changement de comportement culturel des Bisontins, à l'instar de celui de tous les Français. Ils désertent les conférences et les « rencontres » thématiques auxquelles la télévision impose une rude concurrence. De surcroît, le public évolue peu, comme le confirme la conclusion d'une enquête réalisée en 1974 qui se demande si « l'AFCC a pour but de développer la culture des gens cultivés »⁸⁰. Sa polyvalence ne semble par ailleurs plus de mise, alors même que les comportements culturels se fractionnent⁸¹. Pour éviter la dispersion, faut-il alors s'orienter vers « un rôle de conseil de politique culturelle en se rapprochant de la mairie, ou se contenter de

⁷⁶ Le déficit est alors de plus de 340 000 Francs.

⁷⁷ La liquidation judiciaire est clôturée par jugement du TGI de Besançon le 19 février 1991.

⁷⁸ Ce que confirme l'enquête de l'IUT en 1974.

⁷⁹ Débat sur le devenir de l'AFCC particulièrement intéressant lors de la dernière assemblée générale de l'association à laquelle participa Raoul Risset, 23 juin 1981 dans AMB, 132W358, dossier 1979-1983.

⁸⁰ Réflexion à la suite de l'enquête de l'IUT, 1974.

⁸¹ AMB, 132W358, dossier 1979-1983.

n'être qu'un lieu de diffusion qualitative ? ». Ces suggestions, émises en juin 1981⁸² par l'un des membres du bureau, montrent l'échec relatif de la démocratisation culturelle, dont il n'est plus question au cours d'une discussion majeure sur l'avenir de l'AFCC.

Cette dernière subit également l'apparition de nombreux concurrents qu'elle a, d'une certaine manière, contribué à faire émerger en soutenant d'autres structures et en formant plusieurs générations de spectateurs. La situation suscite alors quelques discordes⁸³ qui portent souvent sur le partage des lieux que la mairie met à disposition des associations. C'est surtout avec la municipalité elle-même que les échanges sont orageux, soulignant la difficulté de l'AFCC à s'adapter à un contexte nouveau. Ce sont les effets des mutations de la politique municipale, de la « municipalisation » de la politique culturelle⁸⁴. Les besoins en logements et en équipements sociaux et éducatifs puis, en 1958, la très rapide reconstruction du théâtre municipal victime d'un incendie, tout comme le rachat à l'armée de la citadelle qui domine la ville, retardent un temps les investissements dans des équipements culturels nouveaux pourtant préconisés par le Ve Plan national. Toutefois, sous la férule d'Albert Kohler, avocat et membre du bureau de l'AFCC dès les premières années, par ailleurs adjoint au maire depuis 1953, en charge des beaux-arts, du tourisme et de la jeunesse, puis « de la culture et de l'écologie urbaine », la municipalité engage une politique de la jeunesse et de la culture. À cette fin, cet « adjoint entrepreneur »⁸⁵ s'appuie sur des associations, dont l'AFCC qui participe aux travaux de la commission municipale créée en 1965⁸⁶. En partenariat avec l'Etat, de nouveaux moyens⁸⁷ permettent d'étendre les domaines de compétence de la municipalité. La place dévolue aux associations se réduit en conséquence. De plus, le public disponible est moins nombreux et les subsides s'amenuisent, ou sont versés selon des conditions fixées par les édiles. Ainsi, en 1971, la mairie propose à l'AFCC une convention triennale⁸⁸. Délicatesse ou piège, cette mesure pérennise une aide sur trois ans, mais rend l'association tributaire des pouvoirs publics. De fait, les motifs de disputes entre Risset et Kohler, puis avec François Devalière⁸⁹, adjoint à la culture

⁸² AMB, 132W358, dossier 1979-1983, rapport de synthèse adressé à tous les membres du Conseil, 24 juin 1981.

⁸³ Essentiellement le CCPPO, le Centre théâtral de Franche-Comté fondé en 1970 par André Mairal, promu Centre dramatique national en 1976 après son installation au théâtre du Casino et le Théâtre municipal, accordé en concession par la municipalité à Lyonel Patrick depuis 1971. Détails dans AMB, 132W356.

⁸⁴ Le Roux N., *La politique culturelle municipale de Besançon, 1953-1977*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 2002.

⁸⁵ Borraz O., *op.cit.*

⁸⁶ Kohler A.-M., *Proposition pour une politique culturelle de la ville de Besançon*, Besançon, Commission municipale de la Ville de Besançon, 1973.

⁸⁷ Au début des années 1970, 7 % du budget municipal lui sont consacrés.

⁸⁸ *Le Comtois*, 2 juin 1971, p. 5.

⁸⁹ Sociologue à la direction de l'équipement et animateur du CERES à Besançon, François Desvalière fut adjoint du maire à la Culture de 1977 à 1981.

à partir de 1977, portent essentiellement sur le montant des subventions accordées et le droit de regard de la mairie sur les choix de programmation⁹⁰ qu'elle considère comme la contrepartie de son soutien.

La situation nouvelle oblige l'association à revoir son rôle, et il est évidemment difficile pour ceux qui l'ont fondée et dirigée, à une époque où elle palliait l'absence de politique publique, de saisir la portée de cette mutation. En témoignent ces propos de Raoul Risset, prononcés en 1976 : « Ou bien la municipalité de Besançon, reconnaissant que l'AFCC est un service d'intérêt public, relèvera très sensiblement le montant de ses subventions, ou il nous faudra renoncer à une mission dont la population est pourtant largement bénéficiaire car elle rallie tout le monde sur le meilleur. Elle se refuse, en tout cas, à renoncer à son exigence de haute qualité. En toute hypothèse, il restera à son actif d'avoir bien servi durant trente ans la ville et la région »⁹¹.

En menant ce projet culturel, les élus municipaux imposent alors l'idée que la culture est un enjeu politique⁹², reprenant ainsi la perspective des fondateurs de l'AFCC. L'adjoint Kohler est d'ailleurs convaincu des vertus libératrices de la culture, se présentant également comme héritier de l'éducation populaire⁹³. Si ses échanges épistolaires avec Risset sont parfois houleux, les deux hommes au fort caractère ne s'opposent pas sur les enjeux de la culture. Elle représente à leurs yeux un prolongement de l'école, un outil d'émancipation et la « condition même du progrès de l'homme »⁹⁴. D'une certaine manière, les institutions publiques ont donc pris le relais de la vieille association et rendent son activité moins utile. Après son départ, le président-fondateur prend acte de cette institutionnalisation. Lorsqu'en janvier 1982, il reçoit des mains de l'ancien maire Jean Minjoz, la grande médaille d'honneur de la ville de Besançon, il déclare : « J'ai tenté de ranimer et d'animer la vie culturelle (...), mais je ne suis qu'une pierre dans le bel édifice que vous avez construit »⁹⁵. Trois ans plus tard, la disparition de l'AFCC ne semble d'ailleurs pas affecter la municipalité. Dans l'esprit de cette dernière, c'est à l'Espace Planoise, un centre culturel communal construit dans un quartier périphérique, achevé en septembre 1982, de la remplacer. Sa direction est confiée à Jacques Vingler qui vient de passer un quart de siècle

⁹⁰ AMB, 132W356, année 1977, compte rendu de la rencontre du samedi 29 avril 1977 entre l'adjoint et le directeur de l'AFCC, Bernard Conque. Leurs échanges montrent que le premier est convaincu dès cette date qu'il n'y a plus de place pour l'AFCC dans le paysage culturel bisontin mais que seules des préoccupations politiques obligent la municipalité à continuer à l'aider.

⁹¹ AMB, 132W356, année 1976, compte rendu de l'assemblée générale du 9 mars 1976 et AMB, 132W356, année 1973-1975, documents financiers.

⁹² Kohler A.-M., *Propositions pour une politique culturelle de la ville de Besançon*, op. cit.

⁹³ Kohler A.-M., *Miss Lulu et les autres : propos d'un mécréant*, Besançon, s.n., 1999.

⁹⁴ Kohler A.-M., *Propositions pour une politique culturelle de la ville de Besançon*, op.cit.

⁹⁵ *L'Est Républicain*, 16 janvier 1982, p. 2.

dans le giron de l'AFCC. À la même époque, beaucoup d'autres bénéficient de l'élan impulsé par Jack Lang et intègrent la sphère publique, après avoir animé la vie culturelle locale dans le cadre associatif. Bernard Conque, directeur de l'AFCC de 1973 à 1982, suit lui aussi cet itinéraire, en rejoignant la DRAC.



Figure 3. Jean Minjot, ancien maire, remet la grande médaille d'honneur de la ville de Besançon à Raoul Risset en présence d'Annie David, 14 janvier 1982. ©Bibliothèque municipale de Besançon, Photos Bernard Faille.

Cependant, les hérauts de l'éducation populaire de la première génération étaient déjà convaincus que leur action devait se poursuivre dans le cadre d'une vaste politique publique de la culture. D'une certaine manière, l'exemple de Risset le prouve, ces militants de la culture politique avaient commencé à pénétrer les arcanes de l'Etat et à nouer des liens personnels avec les instances parisiennes. C'est au titre de fonctionnaire que, le 12 juillet 1964, celui-ci reçoit des mains de Maurice Herzog la rosette de la Légion d'honneur⁹⁶. Dans les salons du rectorat de Besançon, devant les notables locaux, le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports loue celui qui a su « respecter l'esprit de cette nouvelle philosophie de la fonction publique que le gouvernement professe depuis 1958 » et lui exprime sa « reconnaissance d'avoir servi de modèle à tous ses collègues et aux administrateurs de l'administration centrale ». De fait, ces compliments portent moins sur sa mission de fonctionnaire que sur ses responsabilités associatives, le secrétaire d'Etat ajoutant que « derrière l'action de M. Risset se profile le résumé de toute l'activité culturelle de Besançon. Si l'AFCC s'est développée, M. Risset en fut l'artisan principal ».

Cette reconnaissance gagne, après sa création, le ministère des Affaires culturelles. En 1974, dans une lettre adressée au secrétariat d'Etat à la Culture⁹⁷, Risset rappelle qu'il eut

⁹⁶ ADD, 79J6 et *Le Comtois*, 13 et 14 juillet 1964, p. 7.

⁹⁷ ADD, 79J44, échanges divers, ministère des Affaires Culturelles (1971-1981).

d'excellents rapports avec Malraux, « très intéressé, dès 1958, par une grande étude (...) consacrée aux modalités de création et de fonctionnement des Maisons de la culture ». Il évoque aussi ses relations amicales avec Jacques Duhamel⁹⁸. Avant de devenir ministre, ce dernier donna plusieurs conférences à l'AFCC, les deux hommes partageant une même idée de la culture, conçue comme un outil du développement social au sein d'une société en quête de mieux être et d'égalité des chances⁹⁹. Enfin, un rapport envoyé à Malraux¹⁰⁰ souligne que Risset assure très tôt un rôle de conseiller sur les politiques culturelles nationales. Il propose notamment une décentralisation administrative, par le biais de commissions culturelles instituées au sein de chaque région, ainsi qu'un rapprochement entre sport et culture¹⁰¹, tout comme avec le monde du travail¹⁰². Il n'est pas sûr que cette vision ait satisfait le premier ministre des Affaires culturelles de la V^e République, qui appréciait peu l'éducation populaire. Une dernière suggestion semble avoir eu davantage de succès, sans toutefois que sa paternité puisse être attribuée au président de l'AFCC. Il s'agit de la mise en place, dans les villes, de lieux publics de diffusion, de formation et de création dont la description ressemble fort aux futures maisons de la culture. Enfin, à la même époque, Raoul Risset exerce également le rôle de conseiller de l'Etat dans le cadre des commissions du plan¹⁰³.

Risset souhaite faire bénéficier la société bisontine de cette reconnaissance acquise à Paris. En témoigne sa volonté d'édifier une maison de la culture dans sa ville. L'idée est ancienne, puisqu'elle apparaît, le 11 février 1946, dans un courrier adressé au maire de Besançon¹⁰⁴. L'équipement est ainsi décrit : « Elle mettra toute une série de moyens de culture et de loisirs à la disposition de la population bisontine, en coordonnant les possibilités des hommes et des institutions de la ville : université, monde des arts, syndicats, mouvements de jeunesse..., ainsi qu'en assurant un certain nombre de concours extérieurs. Elle répondra ainsi aux vœux de Jaurès : appeler à la vie de l'art, à la vie de l'esprit tous les êtres humains, quels qu'ils soient ». Il suggère qu'elle soit un organisme municipal subventionné par l'Etat et le

⁹⁸ AMB, 132 W 357, échanges de l'année 1972.

⁹⁹ Thévenin O., « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon. » in *Jacques Duhamel. Une étape décisive de la vie culturelle, Actes du colloque de Dole, Octobre 2009*, Besançon, 2014.

¹⁰⁰ APR, dossier « l'AFCC, son passé », septembre 1976.

¹⁰¹ APR, « Positions et propositions, rapport à François Misoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports », 17 février 1966. Sur le même sujet R. Risset a également écrit en avril 1962 une étude adressée au Haut-Commissaire à Jeunesse et Sports sur « Les barrières entre sport et culture ».

¹⁰² APR, dossier « maison de la Culture », rapport envoyé au ministre, 1959, p. 13.

¹⁰³ La réponse de Pierre Moinot, le directeur de cabinet de Malraux, montre l'intérêt du ministère pour certaines de ces propositions, APR, 16 janvier 1960. D'autre part, R. Risset compte parmi les membres de la commission des équipements culturels et du patrimoine artistique, préparatoire au IV^e Plan en 1961, Archives nationales, CAC 19840754/21.

¹⁰⁴ APR, dossier « maison de la culture. La proposition de R. Risset au maire de Besançon le 20 février 1946 « n'éveilla aucun écho : les esprits n'étaient pas encore préparés à accueillir ».

département, et conclut : « La maison de la culture (...) deviendra un rendez-vous des hommes de bonne volonté et une communauté d'esprits libres ; elle augmentera le rayonnement intellectuel de la ville et permettra une large diffusion de la culture dans toutes les couches de la population. » Risset propose même de constituer des équipes en vue d'un travail préparatoire. La ville n'avait alors pas les moyens de réaliser un tel projet, mais l'idée refait surface lorsqu'elle est soutenue par l'Etat. Malraux lui aurait promis, en lui remettant la décoration de Chevalier des Arts et des Lettres, que la première structure de cet ordre serait installée à Besançon. Emile Biasini, directeur de l'action culturelle au Ministère, se déplaça d'ailleurs l'année suivante, afin d'offrir à la municipalité une subvention couvrant la moitié du montant de la construction, ainsi qu'une participation annuelle au fonctionnement. Le maire donna un accord de principe¹⁰⁵, mais rejeta finalement la proposition au prétexte de son coût trop important et de la priorité accordée au logement et aux MJC de quartier¹⁰⁶.

Plus importante association culturelle de Besançon, du lendemain de la guerre au milieu des années 1980, l'Association Franc-Comtoise de Culture a alors constitué un carrefour pour la plupart des acteurs importants de la vie culturelle locale. Sans l'intervention des pouvoirs publics qui se contentèrent dans un premier temps de soutenir ses initiatives, ni celle d'agents extérieurs à la cité, elle a permis la diffusion d'une culture novatrice, de qualité, dans un coin de province jusqu'alors relégué. Sa création *sui generis* coïncide d'ailleurs, à Besançon, avec celle d'un des plus anciens festivals de musique de France qui, de la même manière, est né de l'initiative de quelques amateurs, essentiellement issus d'une bourgeoisie intellectuelle éclairée et dynamique. Leur conception de la culture est empreinte de l'idéal humaniste et démocratique en vogue à la Libération, qui s'exprime aussi, pour quelques-uns, par des engagements au sein des instances de pouvoirs publics locaux. Il peut toutefois sembler paradoxal qu'en dépit de ce projet de démocratisation, ceux qui animent l'association font rapidement figure, par leur démarche même, d'élite installée.

Par ailleurs, cette ambition de « culture politique » prend progressivement la forme de projets de politiques culturelles, soit relevant à partir des années 1970 de la municipalité, soit

¹⁰⁵ Lors des conseils municipaux du 29 mars 1963 puis du 26 février 1965. ADD, 79J42, dossier « municipalité 1959-1977 ».

¹⁰⁶ APR, dossier « l'AFCC, son passé », septembre 1976 : en 1966, Albert-M. Kohler, l'adjoint à la culture, décida de privilégier les MJC de quartier et Raymond Vauthier, le premier adjoint, déclarait en octobre 1967 : « Nous ne devons pas obéir au prestige d'un mot ou d'une mode ni oublier tous les instruments de la culture déjà disponibles grâce à la collectivité. »

portés à une échelle plus large par la personnalité exceptionnelle de Raoul Risset. Dès lors, dans le contexte de diversification, voire de segmentation de la vie culturelle locale, et face au processus de municipalisation de la culture, dans un esprit d'action qu'elle a elle-même inspiré, l'AFCC manque d'espace pour se mouvoir et s'épuise à essayer de retrouver sa place d'antan. Le pouvoir symbolique des vieilles élites détentrices du capital culturel perd de son crédit. L'association semble finalement mourir des effets mêmes de son action de sensibilisation et de formation à la fois d'une nouvelle génération d'élites locales, d'amateurs mais aussi de professionnels de la culture.

Il reste de cette époque le souvenir d'un tissu social certes très hiérarchisé, mais que l'AFCC, par son action, avait contribué à tisser et à densifier. Ses protagonistes ne considéraient la culture ni comme une profession, ni comme une distraction, pas même comme une forme de distinction sociale, lui attribuant d'abord une valeur humaniste. Ils l'envisageaient comme un art de vivre en société et une manière de pacifier les rapports sociaux. Dès 1960, dans un éditorial du bulletin de l'AFCC, le recteur d'Académie Félix Ponteil, observateur désintéressé mais attentif, témoigne ainsi de cet idéal : « Dans le décor intellectuel comtois, elle [l'AFCC] joue un rôle éminent. Chaque année, elle étend son réseau, multiplie ses antennes, accroît ses possibilités culturelles, développe ses échanges internationaux. Ainsi, elle est toujours d'avant-garde, luttant sans répit pour la promotion sociale, car son propos n'est-il pas de faire de tous ceux qui répondent, aujourd'hui, à son invitation désintéressée, l'immense élite de demain ? »¹⁰⁷.

Bibliographie de recherche

ANDRIEU Claire, *Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1984.

BORRAZ Olivier, *Gouverner une ville, Besançon 1959-1989*, Rennes, PUR, 1998.

CHOSSON Jean-François (dir.), *Peuple et Culture 1945-1995, 50 ans d'innovation au service de l'Éducation populaire*, Paris, Peuple et Culture, 1995.

KOHLER Albert-Maxime, *Propositions pour une politique culturelle*, Besançon, Commission municipale de la Ville de Besançon, 1972.

¹⁰⁷ Éditorial de *Loisirs et culture. Bulletin de l'AFCC*, septembre 1960.

KOHLER Albert-Maxime, *Miss Lulu et les autres : propos d'un mécréant*, Besançon, s.n.,1999.

LE ROUX Nathalie, *La politique culturelle municipale de Besançon, 1953-1977*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de François Marcot, Besançon, Université de Franche-Comté, 2002.

MIGNON Jean-Marie, *Une histoire de l'Education populaire*, Paris, La Découverte, 2007.

POUJOL Geneviève et ROMER Madeleine (dir.), *Dictionnaire biographique des militants. XIX^e-XX^e siècles. De l'Education populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan,1996.

THÉVENIN Olivier, « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon » in Jacques Duhamel, *Une étape décisive de la vie culturelle : actes du colloque Jacques Duhamel*, Dole vendredi 9 octobre 2009, Centre Régional du livre de Franche-Comté, pp.115–127, 2014, hal-01314456.

VIGNA Xavier, « Les Groupes Medvedkine, Besançon et Sochaux », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], n° 99, 2006, mis en ligne le 22 juin 2009, consulté le 13 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/743>.